

## DOSSIER

- Accessibilité des bâtiments

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Réseaux d'eau

## VIE ASSOCIATIVE

- Les 50 ans de la Fête patronale

## INFOS PRATIQUES

- Aboiements
- Activités socio-éducatives

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

# Le Sillien

n°4 SEPTEMBRE 2015



## LE MOT



2015 aura connu le **lancement d'un certain nombre de travaux publics** de plus ou moins grande envergure. La municipalité a sécurisé la cour de l'école avec l'indispensable pose d'un nouveau grillage, elle a dû restaurer le chemin derrière la rue Cerisier Agathe et intervenir à de maintes reprises sur le réseau d'assainissement. En septembre, la Préfecture vient d'autoriser l'installation du système de vidéo protection que nous avons envisagé.

Le ralentisseur rue du Haut Buisson va être installé sous peu ; des pointes de plus de 90 km/h y sont régulièrement enregistrées. Une structure de jeux pour les petits a été commandée et sera aménagée sur le plateau sportif à côté des terrains de tennis. Avec les nouveaux propriétaires rue de l'Ecole, nous avons envisagé l'extension du parking en face du foyer socio-éducatif. Doublé, celui-ci facilitera aussi les demi-tours dans cette rue sans issue. Nous avons entamé une procédure de reprise des sépultures abandonnées au cimetière. Mais c'est assurément le projet de rachat et de réhabilitation du corps de ferme au centre du bourg qui va nous animer dans ces prochains mois pour assurer un développement harmonieux du cœur de notre village.

Heureusement, la vie de la commune ne se résume pas à ces seuls chantiers au demeurant passionnants. Les différentes fêtes du village, organisées par les associations, ont rencontré un beau succès cet été. Cet automne encore le repas des aînés, Halloween, la Saint-Nicolas, le concert de Noël à l'église... **nous permettront de passer ensemble des instants magiques dans des ambiances chaleureuses et conviviales.**

Jean-Marie Muller  
Adjoint au maire

## ACTUALITE

### CÉRÉMONIE DES DIPLÔMES

**L**es diplômés de l'année ont été mis à l'honneur en mairie le 15 Juillet. Avec leurs parents et familles, ils ont été reçus par la municipalité qui veut souligner son attachement aux jeunes du village et à leur réussite dans leurs initiatives. Parmi eux, Julien Pigani, étudiant employé par la commune au mois de juillet pour remplacer l'ouvrier communal en congés. Les prochains récipiendaires sont invités à se faire connaître en mairie dès l'obtention de leur diplôme, pour éviter tout oubli.



De g. à dte : Nicolas N'Gyuen, Vincent Engels, Julien Pigani, Serge Wolljung, Romain Engels, Loïc Poupart, Bryan Wolljung, Romain Spedaloto.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015 tous les établissements recevant du public (ERP) devaient être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour que les commerces, mairies, écoles,... se mettent en conformité avec la loi, l'Etat a accordé un délai supplémentaire à condition qu'ils s'engagent à mener les travaux sous trois ans sur la base d'un calendrier précis, que l'on dénomme Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Aussi la Communauté de communes a-t-elle missionné l'agence technique du Conseil Départemental, la Matec, pour mener un **audit de l'accessibilité dans les 18 communes du Pays de Pange**.

Il en ressort que les ERP de Silly-sur-Nied répondent pour l'essentiel aux règles d'accessibilité (voir tableau ci-dessous).

ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)	1- Cheminement extérieur	2 - Stationnement automobile	3 - Accès à l'établissement	4 - Circulations intérieures horizontales	5 - Circulations intérieures verticales	6 - Sanitaires	7 - Accessoires et mobilier	8 - Divers : éclairage, revêtements de sols, murs et plafonds, signalétique,...
MAIRIE	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
FOYER SOCIO-EDUCATIF	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
GROUPE SCOLAIRE	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
EGLISE	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
CITY STADE	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Conforme A améliorer  
Non conforme Sans objet

La mairie et le foyer socio-éducatif sont accessibles aux PMR par une même entrée de plain pied. A l'intérieur, les différents espaces sont facilement identifiables et le mobilier permet de recevoir un public assis. Les différentes portes ont une largeur suffisante pour le passage d'un fauteuil roulant. Le sanitaire femme présente un cabinet d'aisances accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le City stade et les terrains de tennis sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Le groupe scolaire propose différentes entrées qui desservent des salles d'activités et des salles de classe accessibles aux PMR avec de petits aménagements.

Pour l'église, la commune a déjà entrepris des travaux d'amélioration. Une rampe doublée d'un escalier a été réalisée au mieux de ce que la topographie permet. La dépose occasionnelle de PMR peut être envisagée à proximité. A l'intérieur, la circulation ne présente pas de contraintes particulières et le stationnement d'un fauteuil roulant est possible dans le public.

**Quelques travaux s'imposent néanmoins.**

Tous les escaliers intérieurs et extérieurs des différents bâtiments seront marqués par des dispositifs d'éveil de vigilance (bandes podotactiles, nez de marche antidérapants, marches contrastées) et parfois équipés de rampes. La signalétique sera renforcée. Les parois vitrées seront munies d'éléments visuels contrastés à une hauteur de 1.10m et 1.60m.

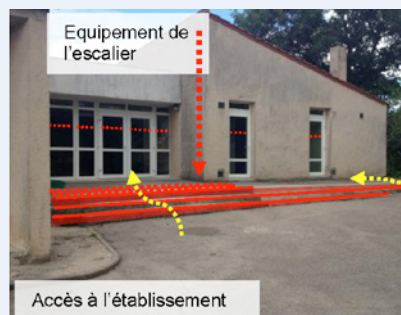
**1) MAIRIE**



Place de parking réservée devant la mairie

- Une place de stationnement sera aménagée et réservée aux personnes à mobilité réduite.
- La commune fera l'acquisition d'une boucle à induction magnétique permettant l'amplification du signal acoustique pour les personnes malentendantes.

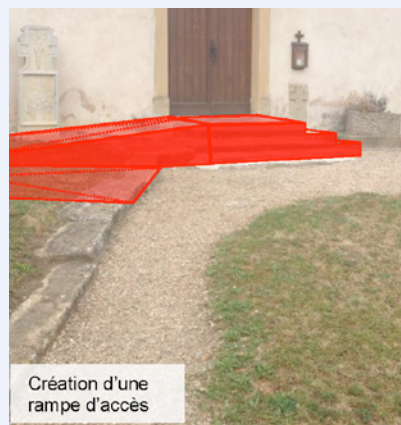
**2) GROUPE SCOLAIRE**



Aménagement d'un plan incliné devant l'école

- Des plans inclinés favoriseront l'entrée principale et celle de la salle de psychomotricité.
- Le sanitaire adulte sera remanié afin de disposer de l'ensemble des accessoires nécessaires à son bon usage.

**3) EGLISE**



Un nouvel aménagement de l'entrée

- Le cheminement menant à l'église devra être stabilisé afin de permettre la circulation en fauteuil roulant.
- L'escalier d'entrée sera déposé et un nouvel ouvrage sera réalisé en conservant au mieux les pierres de taille existantes.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 16 000 €. La municipalité s'est engagée à les réaliser par étapes d'ici fin 2018.

# TRAVAUX DES COMMISSIONS

## RESEAUX D'EAU

Le sous-sol du village est parcouru par des dizaines de kilomètres de canalisations, utilisées pour acheminer l'électricité, l'eau potable, les signaux de télévision, mais aussi pour évacuer les eaux pluviales ou usées.

**L**a séparation des eaux pluviales et usées est obligatoire depuis presque 40 ans, et pour cause : si les eaux usées sont captées et traitées en station d'épuration (ou en fosse septique pour certains), les eaux pluviales sont rejetées directement dans les cours d'eau environnants. À Silly-sur-Nied, il est donc important de respecter cette séparation, car les eaux pluviales s'écoulent dans le ruisseau traversant le village. Comme son débit naturel est très faible, il dégage de très mauvaises odeurs lorsqu'y sont rejetées des eaux usées, surtout durant les étés secs et chauds, comme cette année.

Le réseau d'eaux usées, en raison de sa nature souterraine, subit de fortes contraintes de la part des sols, allant, par endroits, jusqu'à déplacer des tronçons et

réduisant la section de transit des eaux usées. Suite à plusieurs incidents rencontrés depuis 2014, nécessitant des interventions en urgence, une partie du réseau a dû être inspectée avec des équipements spéciaux. Les tronçons les plus anciens sont forcément plus impactés par les mouvements de terrain. Il est donc important pour chacun **d'être vigilant et de ne pas jeter d'objets susceptibles d'encombrer les conduites** (produits d'hygiène, serpillères, pierres, ferrailles...). L'huile de cuisson de type "végétaline" est également redoutable : liquide dans votre cuisine, elle se fige en refroidissant et bouche les conduites.

Pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et donc le bien-être de tous, veillez à ce qu'il ne serve qu'à évacuer les eaux usées !



La station d'épuration est quotidiennement entretenue par l'ouvrier communal



Une inspection télévisuelle a permis de découvrir plusieurs anomalies

## VIE ASSOCIATIVE



Deux maires pour un anniversaire

## LES 50 ANS DE LA FÊTE PATRONALE

**"Il y a 50 ans, j'étais maire du village. Il n'y avait que 165 habitants alors. Ils vivaient dans 8 grosses fermes, quelques maisons et trois cafés répartis entre Silly-sur-Nied et Landremont. Tout le monde se connaissait et nous avons eu envie de créer un jour de fête."** confie Jean Schmitt maire des années 1960.

**U**n demi-siècle plus tard la même envie d'échange et de partage rassemble toujours un grand nombre de Sillois. Pour ce 50<sup>ème</sup> anniversaire, l'émotion était à son comble notamment au moment de l'inauguration. Le maire de l'époque, Jean Schmitt, s'est retrouvé vêtu de son écharpe tricolore, pour couper le ruban aux côtés de Serge Wolljung et de Philippe Piquemal, entourés de nombreux bénévoles de l'Association des loisirs.

La veille un concert pop rock, en l'église Saint Arnould, interprété par "les Anges LS" avait ouvert les festivités. A la tombée de la nuit, samedi, de jolis lampions ont été distribués à 50 enfants et parents. Puis un petit circuit magique a été improvisé sur la fête. Les enfants ravis sont repartis avec leur lanterne. "Je suis trop contente de le garder. Ça me fera un trop beau souvenir !" confiait une petite fille du village.



Des lampions pour les 50 ans

### Nouveaux arrivants

Pour la première fois cette année, la fête a aussi été **l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants du village**. Après la messe et la cérémonie du souvenir, ils ont pu partager un long moment de rencontre et de convivialité, autour de la buvette, avec l'équipe municipale. Un grand merci à tous les organisateurs de ces événements locaux qui répondent toujours présents pour le plus grand bonheur des petits et des grands...



Les nouveaux arrivés reçus par la municipalité

